

# Tribune – Marées vertes : Non! La Bretagne ne se soigne pas...

*(Plume Citoyenne) Combien de fois n'avons-nous pas entendu de la bouche des uns et des autres, y compris parfois de la part de nos propres adhérents, leur confiance dans les plans de lutte contre les marées vertes ! Combien de fois Sauvegarde du Trégor, Halte Aux Marées Vertes et la plupart des associations non subventionnées n'ont-elles pas été traitées d'intégristes par les pouvoirs publics pour avoir douté de l'efficacité de ces plans dès 2011 ! Et elles n'étaient pas les seules, puisqu'en 2012 un collège de scientifiques avait aussi émis des doutes. Avis délibérément passé sous silence.*

*Et comme les faits sont têtus, les marées vertes reviennent en force cette année. Pire, pour la première fois depuis 50 ans, dans certaines baies elles s'installent à l'année ! Et pendant ce temps, les risques sanitaires demeurent. Un joggeur n'est-il pas mort en septembre 2016 dans l'estuaire du Gouessant ? Il faut bien alors admettre que, contrairement aux déclarations de Monsieur le Président de Région, la Bretagne ne se soigne pas parce que ses responsables politiques ne s'en donnent pas les moyens. Sur 7 % de la surface agricole utile bretonne qui irriguent en nitrates les baies à marées vertes, il n'a même pas été envisagé des scénarios de rupture de l'agriculture intensive. Et ce ne sont pas des améliorations de pratiques agricoles pour cultiver des plantes polluantes comme le maïs qui suffiront pour empêcher le lessivage des nitrates. Certes,*

on peut peut-être gagner au mieux un mg/l tous les trois ans, à condition que un ou deux exploitants ne gâchent pas ces résultats. Mais, quelques soient les efforts consentis, jamais ce type de culture ne suffira pour parvenir à franchir le seuil de moins de 10 mg/l de nitrates pour enrayer la prolifération des algues vertes. Et cela, tous les décideurs agricoles et politiques le savent. Ils savent que la Bretagne ne se soigne pas parce qu'ils ne veulent pas lui administrer les bons remèdes. Ils ne veulent pas remettre en cause un modèle agricole pourtant à bout de souffle, qui n'est soigné qu'à coups de subventions publiques.

La recrudescence des marées vertes de cette année nous renvoie à la faillite des politiques publiques déjà dénoncée par un jugement du Tribunal Administratif de Rennes en 2007. L'histoire bégaye, l'environnement trinque toujours, et les citoyens avec...

Yves-Marie Le Lay